

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Band: 4 (1926)

Heft: 6

Artikel: Le réglage des relais et des sélecteurs dans une centrale automatique, système Siemens

Autor: Toffel, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-873885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Werte der Ungleichheiten des Widerstandes und der Induktivität werden in Funktion der Frequenz aufgezeichnet, und aus den so erhaltenen Kurven können die Stelle oder die Stellen der Ungleichheiten, falls ihre Zahl nicht zu gross ist, festgestellt werden.

(D) *Echo und Ausgleichsvorgänge.*

Ces effets sont dus aux longues, chargées et avec des noyaux renforcés des lignes téléphoniques et se produisent lors de la projection et de la construction de tels circuits en tenant compte. Ils dépendent de la nature de la charge, du nombre et

de la position de l'amplificateur, mais aussi du degré de l'amplification qui est obtenue par chaque amplificateur, et du degré de l'équilibre entre les lignes et leurs circuits d'équilibre. Lorsque ces effets sont très prononcés dans le fonctionnement, leur influence peut être maintenue à un degré inférieur ou par la perfection de l'équilibre entre les lignes et les circuits d'équilibre.

Les instruments pour la mesure du degré de l'amplification et de l'égalité de l'impédance des lignes seront décrits plus tard.

(Fortsetzung folgt.)

Le réglage des relais et des sélecteurs dans une centrale automatique, système Siemens.

Par C. Toffel, Lausanne.

L'exploitation d'une centrale automatique demande, du fait de la multiplicité de ses organes aussi bien électriques que mécaniques, le concours de praticiens expérimentés. Le réglage et l'entretien des différents appareils doivent être exécutés, autant que faire se peut, suivant une rotation bien établie et selon les instructions fournies par le constructeur de la centrale automatique.

Le fonctionnement du relais est soumis à 2 facteurs: le facteur mécanique, qui reste constant, et le facteur électrique, dont l'intensité de courant varie selon le circuit établi. C'est précisément pour obtenir le maximum de sécurité dans ces différents cas qu'il est nécessaire que le réglage des relais, quoique très facile, soit exécuté avec soin et par un personnel conscient de son travail.

Réglage mécanique des appareils.

Les appareils Siemens pour la téléphonie automatique: présélecteurs, sélecteurs, commutateurs aiguilleurs, etc., sont composés de pièces exclusivement usinées à la machine-outil: tour, presses, balanciers, et ne subissent aucune retouche au montage. De ce fait, toutes les pièces sont parfaitement interchangeables. Si une pièce neuve ne s'adapte pas exactement à la place où elle doit travailler, c'est qu'elle présente un défaut d'usinage; il est préférable d'en choisir une autre.

Dans les dérangements mécaniques: rupture d'une pièce, usure, etc., il ne faut en aucun cas chercher à modifier le profil de quelle pièce que ce soit. Le montage s'effectue sans ajustage, chaque pièce peut être remplacée instantanément et, après un réglage convenable, fonctionner aussi bien que la précédente.

Les données pour le réglage des différents appareils seront contenues en détail dans les descriptions respectives de chaque appareil. Même pour les répa-

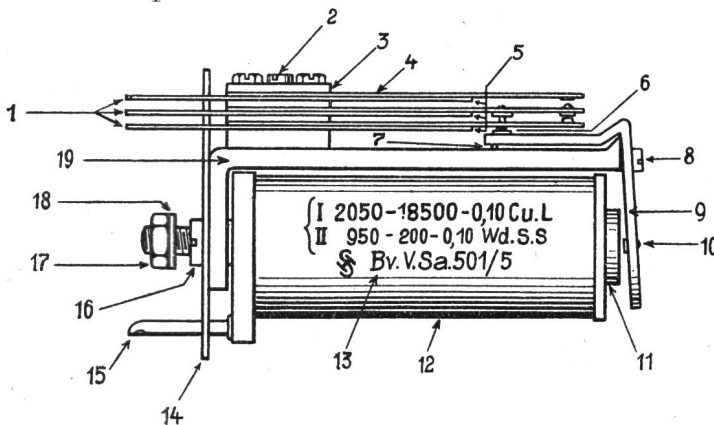


Fig. 1.

La plus grande partie des défauts ne pouvant être décelés que par les essais, nous avons à Lausanne établi un programme de travail, qui permet de réaliser dans l'espace de quinze jours la vérification complète de tous les circuits principaux. Disons en passant que le nombre des dérangements, tant électriques que mécaniques, est en moyenne de 3,5 par jour pour un trafic de 20,000 communications.

Le principal facteur de sécurité pour l'exploitation d'une centrale automatique est l'emploi de relais dont le fonctionnement soit approprié aux différents circuits en cause. Le relais installé à Lausanne, du type représenté par la figure 1, a répondu, jusqu'à présent, à toutes les exigences du service. Du 23 juillet 1923, date à laquelle un premier groupe de 900 abonnés a pris contact avec le système automatique, jusqu'à ce jour les dérangements provoqués par un dérèglement de relais sont tout à fait négligeables.

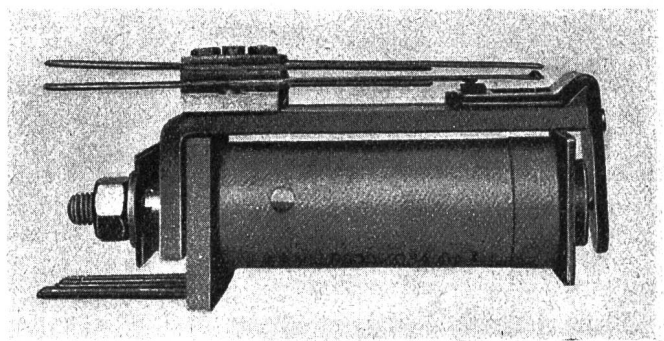


Fig. 2.

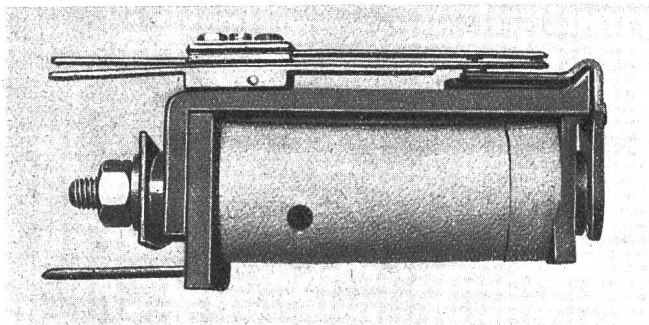


Fig. 3.

rations courantes, il faut observer et respecter les données fondamentales de réglage, ceci pour éviter toutes perturbations dans le fonctionnement électrique des appareils.

Relais.

Les relais peuvent être classés, par rapport à leurs contacts, en 3 catégories.

1° Les relais à contacts de travail, fig. 2

2° Les relais à contacts de repos, fig. 3

3° Les relais à contacts de commutation, fig. 4

Le contact de commutation n'est, en somme, que la réunion d'un contact de travail et d'un contact de repos.

Chaque relais se compose d'une bobine à noyau de fer doux n° 11, fig. 1, d'un support d'armature n° 19, d'une armature n° 9 et des contacts n° 4.

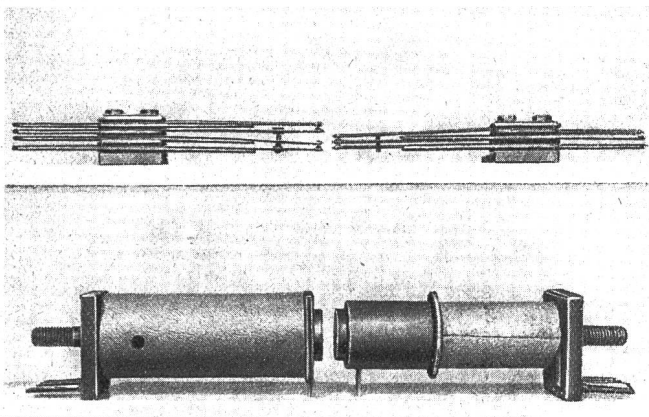


Fig. 4a.

Les figures 4a et 4b donnent en détail un aperçu des différentes pièces que comporte un relais.

L'enroulement inducteur est bobiné sur le noyau en fer doux et maintenu de chaque côté par des flasques en carton comprimé.

Le support de l'armature est forcé sur l'axe du noyau de fer doux et maintenu par un anneau fileté n° 16 (fig. 1). L'armature est montée sur le support de deux différentes manières :

1° à l'aide d'une vis de blocage n° 8 (fig. 1), où l'armature repose simplement sur l'arête du support ;

2° au moyen d'un axe en laiton (fig. 5). Ce montage n'est appliqué qu'aux armatures des relais à

impulsions. Une goupille en cuivre ou en laiton n° 10 (fig. 1) de 0,1 à 0,3 mm de longueur suivant la sensibilité à donner pour le fonctionnement du relais assure le retour de l'armature à sa position normale une fois que le relais n'est plus sous tension.

Les ressorts de contact sont en maillechort. Pour assurer un bon contact à chacune des pointes, l'extrémité du ressort est fendue dans le sens de son grand axe (fig. 6).

Les lamelles de contact sont fixées entre elles par 2 vis isolées au moyen d'une douille en ébonite.

Le bloc formé par l'ensemble des lamelles de contact et des feuilles isolantes est fixé sur l'armature

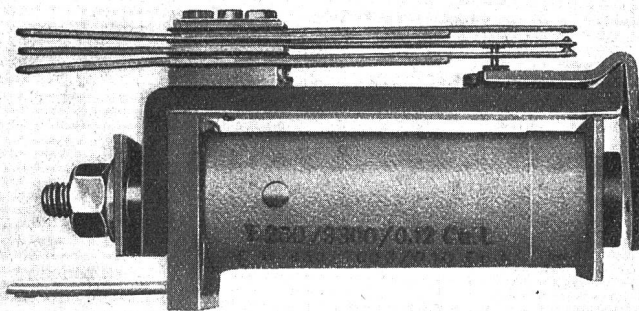


Fig. 4.

du relais par la vis du milieu, et maintenu dans l'axe par une pièce guide en métal blanc (fig. 7).

Le mouvement mécanique de l'armature est transmis aux lamelles par des poussoirs en laiton sertis sur les différents ressorts de contact (fig. 8).

Réglage du support de l'armature.

Un bon réglage exige que l'arête supérieure de l'armature soit dans la prolongation de la ligne droite formée par la surface du noyau en fer doux (fig. 9).

Pour arriver à ce résultat, il suffit de chasser plus ou moins à fond le support sur l'axe du noyau et de le bloquer à la position voulue au moyen de la rondelle fileté destinée à cet usage.

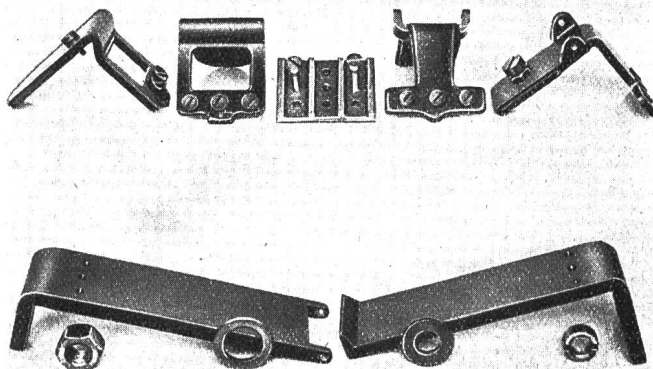


Fig. 4b.

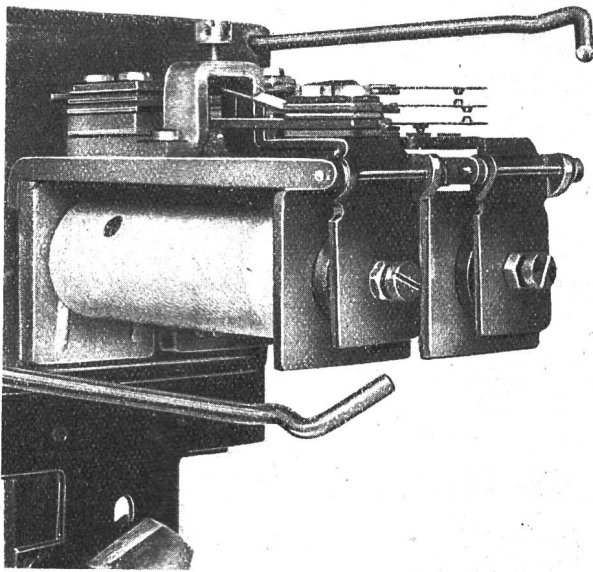


Fig. 5.

Réglage de l'armature.

Lorsque l'armature est au repos, sauf pour les relais travaillant sans prescription spéciale, l'intervalle compris entre la goupille de la dite armature et le noyau de la bobine doit être de $\frac{11}{10}$ mm (fig. 10).

Dans tous les relais, la distance entre la surface supérieure de l'armature „pastille isolante en ébonite,“ et la tête du poussoir doit être de $\frac{1}{10}$ mm (voir fig. 8).

Les relais des groupes d'impulsions font seuls exception.

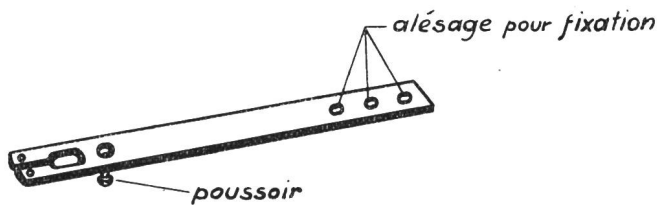


Fig. 6.

Réglage des lamelles de contact.

Pour régler la tension des lamelles, il faut opérer sur la lamelle elle-même au moyen de la pince d'ajustage, et cela sur toute la largeur de la dite lamelle.

Pour l'écartement des pointes de contact, il faut agir sur les supports de lamelles, et cela aussi près que possible du plot de fixation. Les lamelles doivent être parallèles à leurs supports et travailler sur toute la longueur.

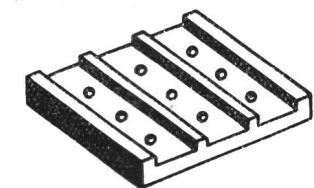


Fig. 7.

Les 2 pointes de contact doivent toucher ou quitter en même temps les lamelles qui sont opposées. (fig. 11).

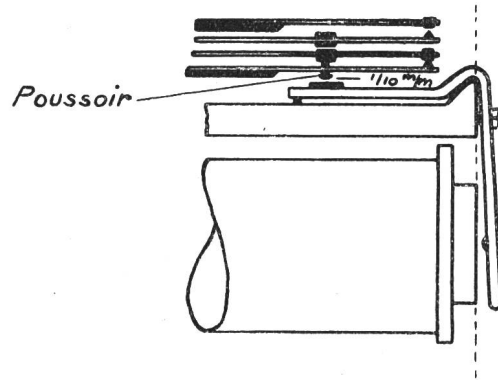


Fig. 8.

Vérification de la tension des lamelles de contact.

La vérification à l'aide du poids (fig. 12) ou jauge est la plus exacte, du fait que le poids conserve toujours sa même valeur en grammes. Le poids maximum doit faire décoller le ressort à contrôler, et le poids minimum doit être supporté par le ressort sans que ce dernier oscille.

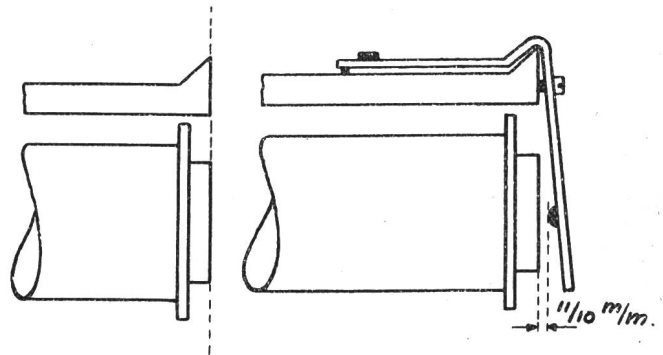


Fig. 9.

Fig. 10.

Pour la vérification des lamelles au moyen du comparateur, il faut que la tension du ressort à contrôler équilibre exactement celle du comparateur convenablement réglé. La tolérance de réglage des tensions est ordinairement de 2 à 5 grammes.



Fig. 11.

Dans les contacts de travail, les pointes de contact doivent avoir entre elles au repos un écartement de $\frac{5}{10}$ mm, et la pression des lamelles est de 15 ± 2 grs.

La vérification de la lamelle supérieure doit se faire lorsque l'armature est attirée; il est donc nécessaire, pour contrôler la lamelle, d'actionner l'armature du relais à la main.

Pour obtenir le jeu de $\frac{1}{10}$ mm entre l'armature et le poussoir, il faut agir sur le support de la lamelle inférieure (fig. 8). A la lamelle supérieure du contact de repos est fixé un poussoir (voir fig. 8), qui traverse librement la lamelle inférieure pour permettre à l'armature de donner l'impulsion nécessaire à l'écartement des 2 lamelles.



Fig. 12.

Les 2 lamelles doivent être réglées pour une tension de 24 ± 2 grs. Lorsque le relais fonctionne, la lamelle inférieure doit accompagner de 1 ou $\frac{2}{10}$ la lamelle supérieure dans sa course, ceci pour assurer un bon contact des ressorts à la position de repos.

Double contact de travail.

L'écartement entre les lamelles doit être de $\frac{4}{10}$ mm. Les lamelles doivent supporter respectivement :

- la 1^{re} 24 ± 2 grammes
- la 2^e 15 ± 2 grammes
- la 3^e 15 ± 2 grammes

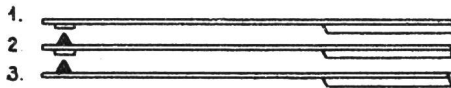


Fig. 13.

Pour contrôler la lamelle supérieure, il faut actionner l'armature comme dans le contact de travail ordinaire. La lamelle intermédiaire ou 2^o doit être contrôlée libre comme celle de dessous.

Pour le jeu entre le poussoir et l'armature, même réglage qu'aux relais à contact de travail.

Double contact de repos.

Lorsque le relais fonctionne, les points de contact 1—2 doivent avoir un écartement de 0,4 à 0,5 mm, et les points de contact 2—3 respectivement 0,4 mm. La pression des lamelles est la suivante :

- Lamelle 1 sur lamelle 2 43 ± 3 g.
- Lamelle 1 et 2 sur lamelle 3 20 à 25 g.
- Lamelle 2 adhérence 15 ± 2 g.
- Lamelle 3 adhérence 24 ± 2 g.

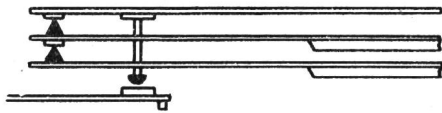


Fig. 14.

Le poussoir est fixé à la lamelle supérieure ; il peut passer librement au travers des deux lamelles inférieures. La lamelle supérieure ne possède pas de support, afin de donner une plus grande élasticité à l'ensemble.

Contact de commutation.

Dans le contact de commutation, c'est la lamelle du milieu qui reçoit, par l'intermédiaire du poussoir, l'impulsion de l'armature.

- pression de la lamelle 1, 18 ± 2 g.
- pression de la lamelle 2, 24 ± 2 g.
- adhérence de la lamelle 3, 24 ± 2 g.



Fig. 15.

La lamelle du milieu doit avoir une pression de 24 ± 2 g. d'adhérence sur la lamelle inférieure. L'écartement entre le contact de travail et le contact de repos est de $\frac{5}{10}$ mm et celui des contacts 2 et 3,

respectivement de 0,7 à 0,8 mm. La tension de la lamelle 2 est à mettre au point avant de régler l'écartement du poussoir à l'armature. Le contact de repos doit s'ouvrir avant que le contact de travail se ferme.

Présélecteur.

Le présélecteur ouvre la série des appareils automatiques. Sa fonction est de chercher dans les 10 pas qui lui sont propres une ligne de jonction libre vers les 1^{ers} sélecteurs de groupes. Le raccordement des 10 pas du 1^{er} présélecteur tel qu'il est conçu à Lausanne, permet à un abonné appelant de disposer de 108 lignes de sortie vers un 1^{er} sélecteur de groupes.

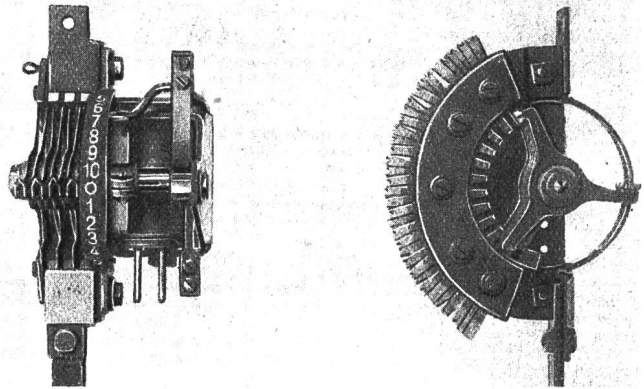


Fig. 16 et 17.

Le groupement est établi comme suit : les 3 premiers pas du 1^{er} présélecteur sont raccordés directement sur les bras de 1^{er} G-W, tandis que les 7 autres pas sont connectés sur des II V-W, munis de 15 pas chacun, et dont chaque pas est raccordé à un 1^{er} G-W, ce qui nous donne $7 \times 15 + 3 = 108$ lignes.

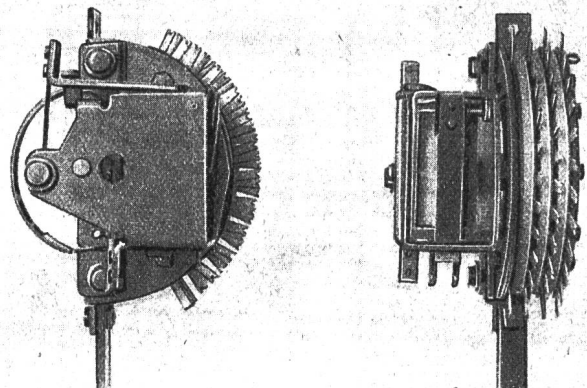


Fig. 18 et 19.

La souplesse du système donne un maximum de chances à un abonné „même dans les cas extraordinaires“ d'obtenir une ligne de jonction disponible.

Le temps employé par le présélecteur pour sélectionner une ligne libre est pour ainsi dire instantané.

Même en prenant le cas le plus défavorable, c'est-à-dire le cas où les 9 premiers pas seraient occupés, l'abonné reçoit immédiatement le signal indiquant la ligne libre.

Donc, le temps de décrocher le récepteur et de le porter à l'oreille, aussi court soit-il, sera plus long que le temps que le présélecteur mettra pour chercher un sélecteur libre.

Description mécanique.

Le présélecteur se compose d'un châssis d'assemblage en tôle emboutie, d'un électro-aimant de rota-

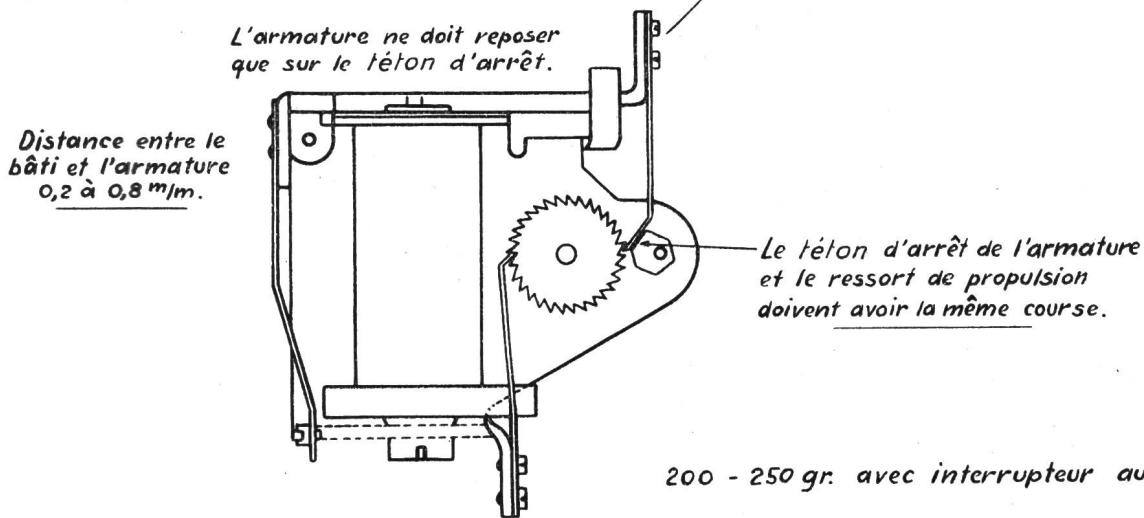
tion, d'une armature mobile, d'un axe porteur de 3 bras quadruples, d'un ressort d'arrêt de 2 butées de réglage, d'un ressort de rappel de l'armature, d'un segment indicateur des pas et d'un banc de contacts composé de quatre rangs de lamelles.

Les figures 16, 17, 18, 19 donnent un aperçu complet des différents organes du présélecteur.

Réglage mécanique.

Pour obtenir un bon réglage d'ensemble, il est nécessaire de procéder avec méthode.

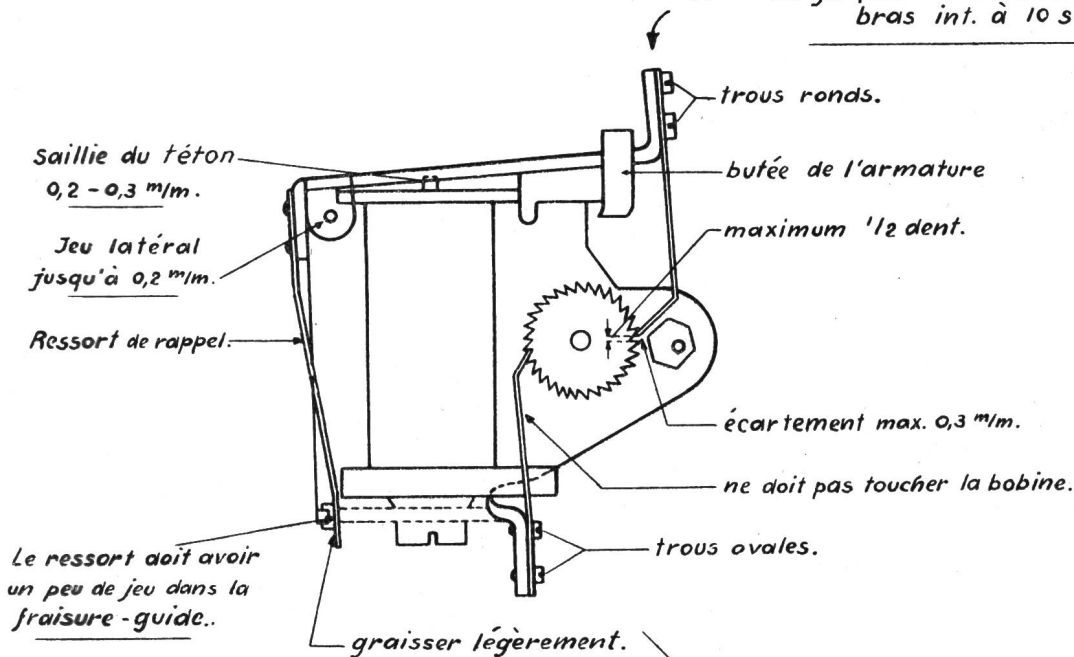
Position de travail



200 - 250 gr. avec interrupteur automatique

140 - 160 gr. sans " "

40 - 60 gr. pour tous les sélecteurs à 1 ou 2 bras int. à 10 secondes.



Position de repos

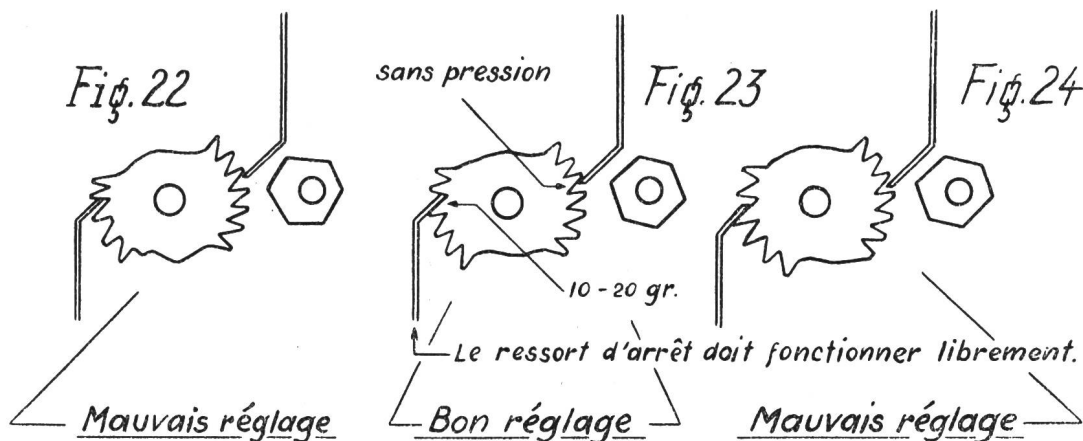
Fig. 20 et 21.

1° Pour obtenir le jeu nécessaire à l'armature, on prend une feuille de papier de l'épaisseur de 0,05 à 0,06 mm, que l'on glisse entre le téton et le noyau de l'électro-aimant, puis au moyen d'une pince on bloque l'armature en position de travail. Le ressort

6° Le ressort d'arrêt demande à être réglé aussi exactement que possible, afin d'éviter un retour des bras sur les lamelles de contact.

Pour ce faire, on doit maintenir l'armature en position de travail, dévisser légèrement les deux vis

Position de repos



de propulsion, qui est solidaire de l'armature, doit buter l'hexagone d'arrêt avant que le téton de l'armature touche le noyau.

2° L'armature ne doit pas frotter les flasques du bâti, et le jeu latéral sur son axe de pivotage doit être de 0,2 mm.

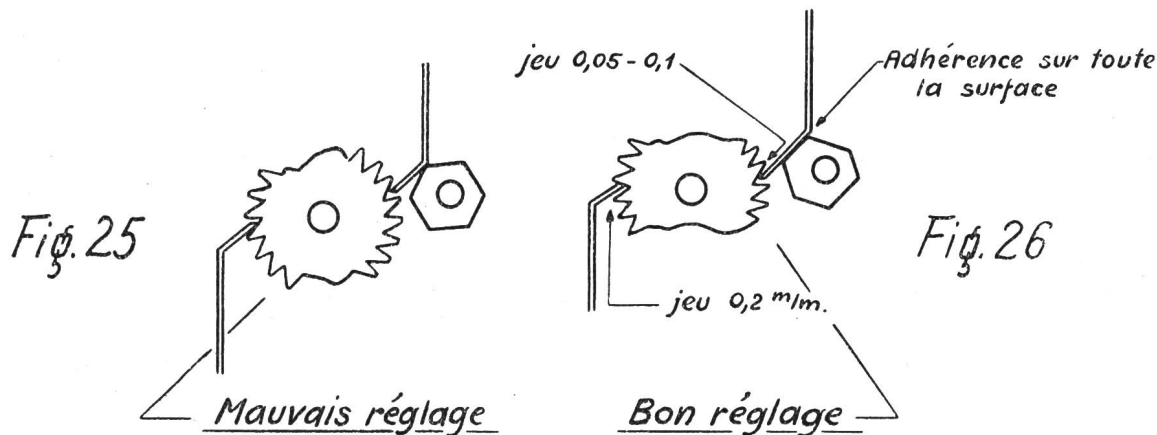
3° Le serrage de l'hexagone d'arrêt est aussi à contrôler.

de fixation, pousser le ressort d'arrêt jusqu'à ce que la pointe bute l'angle intérieur d'une dent, et bloquer à fond les deux vis.

La lamelle d'arrêt, contrairement à celle de propulsion, possède des trous ovalisés, qui permettent le réglage de la lamelle.

(Voir figures: 20 et 21)

La pression perpendiculaire du ressort d'arrêt sur



Position de travail

4° La tension au point de l'armature où le ressort de propulsion est fixé, doit être de:

40 à 60 grs pour tous sélecteurs à 1 ou 2 bras.

„int. à 10 secondes“

200 à 250 „ avec interrupteur automatique

140 à 160 „ sans „

5° Le ressort de propulsion ne doit exercer aucune pression perpendiculaire à l'axe du rochet. Dans la position de repos, il doit avoir entre sa surface de propulsion et la première dent d'attache un intervalle d'une demi-dent au minimum. Cette course se règle en agissant sur l'oreille d'arrêt de l'armature.

le rochet doit être de 10 à 20 grs. Le côté de l'hexagone d'arrêt doit former, avec le coude du ressort de propulsion, un angle très léger de façon à augmenter la souplesse du fonctionnement du présélecteur. L'intervalle séparant l'hexagone d'arrêt de la pointe des dents du rochet est de 0,2 à 0,5 mm. Les 2 ressorts, arrêt et propulsion, ne doivent pas talonner; un jeu de 0,05 à 0,1 mm pour la lamelle de propulsion et 0,2 mm pour celle d'arrêt est nécessaire.

On tolère, en général, un recul de 0,25 mm des bras de contact sur la lamelle des segments.

(Voir détails sous figures 22 à 26)

Bras de contact.

Les bras de contact doivent être réglés tous exactement à la même hauteur. Le bras c, qui est le bras chercheur, ne doit pas avoir du retard sur les autres bras. La distance entre l'extrémité du bras et l'isolation des lamelles de contact doit être environ de 0,2 mm. Les bras doivent pénétrer de 0,5 à 0,8 mm sur les segments de contact. L'adhérence des bras sur les lamelles doit être de 17 à 33 grs., et celle des lamelles prises de courant contre les flasques des bras de contact de 20 à 40 grs.

(Voir fig. 27 et 28).

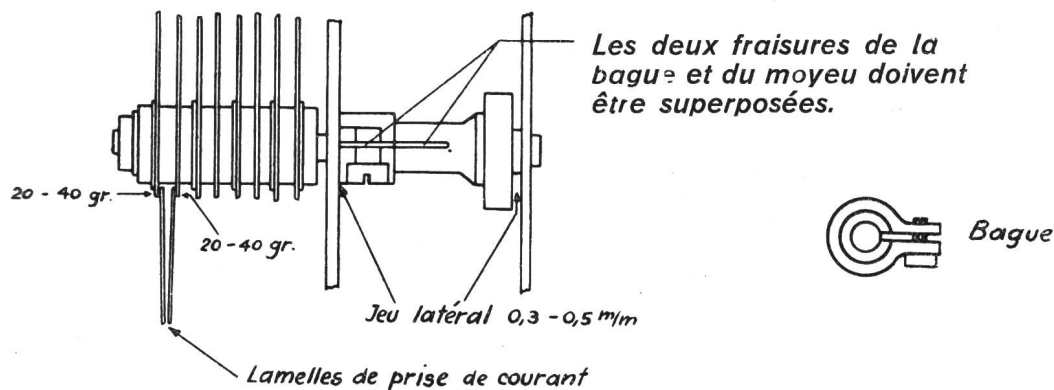
Bras de contacts

Fig. 27.

Pour obtenir un bon serrage du moyeu du rochet, il est indispensable que les fraises de la bague et du moyeu du rochet soient exactement superposées.

En montant le présélecteur sur le banc de contacts, il faut veiller à ce que l'intervalle entre l'extrémité des bras et l'isolation des lamelles de contact soit au minimum de 0,2 mm, de façon que l'un ou l'autre des bras ne grimpe sur l'isolation.

Le jeu latéral de l'axe peut varier de 0,3 à 0,5 mm. On établit ce jeu au moyen d'une jauge, en le répartissant de 2 côtés, puis on serre légèrement la vis de la bague de serrage de manière à pouvoir encore régler la pénétration des bras sur les lamelles de contact.

2° Serrer les 2 vis de fixation du ressort d'arrêt et du ressort de fixation.

3° Vérifier l'entrée des bras de contact sur les bancs.

4° Vérifier la tension des bras de contact sur les lamelles.

5° Vérifier la pénétration des bras de contact sur les lamelles, bloquer la bague de serrage et vérifier le jeu latéral de l'axe.

6° Vérifier le fonctionnement des deux ressorts propulseur et d'arrêt, bloquer l'écrou de l'hexagone d'arrêt et régler son écartement du rochet.

7° Vérifier également la solidité du secteur gradué.

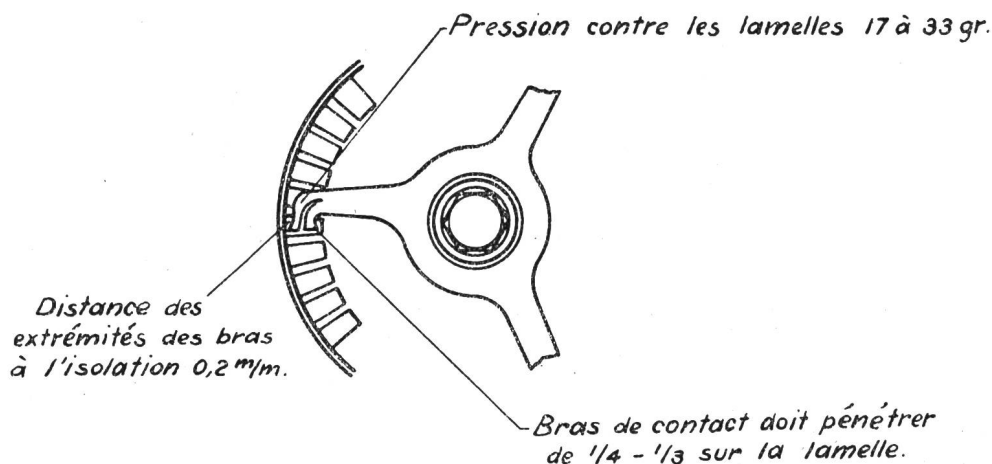


Fig. 28.